

Avec l'alternance : Je veux TOUT : un diplôme et un emploi

Un diplôme

Faites votre choix parmi plus de **80 formations de bac+2 à bac+5** en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage : RH, compta, gestion, big data, marketing, immobilier, ergonomie, informatique, HSE, énergies, bâtiment...



**CHOISIR
MA FORMATION**

Un emploi

- **Des solutions pour vous accompagner dans votre recherche d'entreprise**
- Des ateliers de recherche d'entreprise en visio-conférence avec des professionnels experts du sujet
- Une équipe de 10 conseillers formation qui collectent des offres auprès des entreprises
- 1700 entreprises partenaires en alternance à la rentrée 2021



**Ça
m'intéresse !**

Réunions d'info en ligne

[Participez à une réunion d'info](#)

RÉUN

E



Le Cnam, c'est aussi

Un gage de sérieux

- Des contenus de formation et des rythmes d'alternance **adaptés aux attentes des entreprises**
- Une **école reconnue** des professionnels
- 200 centres en France et dans le monde
- **2200 alternants** en Pays de la Loire en 2021-2022
- **24 établissements** partenaires
- **65 % des alternants en emploi** 6 mois après leur formation, 24 % en poursuite d'études
- Une équipe enseignante composée de **89 % de professionnels** de terrain

Télécharger la plaquette alternance

Formations
en alternance
**2022
2023**



DU BAC+3 AU BAC+5

CONTRAT D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION

2200 ALTERNANTS

73 FORMATIONS

Des solutions efficaces

- Nos équipes administratives et pédagogiques nous permettent d'afficher fièrement **100 % de continuité pédagogique** dans le contexte inédit de la pandémie
- Notre **expérience trentenaire de la formation à distance**, nos équipements (plateforme dédiée, outils d'échanges...), la formation de nos enseignants, notre pôle innovation, vous garantissent **une formation de qualité**.



Les avantages de l'alternance

- Elle permet d'apprendre un métier en combinant pratique en entreprise et connaissances théoriques et donc d'acquérir une véritable expérience professionnelle, un atout qui fait souvent défaut aux jeunes diplômés
- Les frais de formation sont payés par l'entreprise
- L'alternant perçoit une rémunération

Ma rémunération, mes droits

Une aide financière pour les entreprises

Dans le cadre du plan de relance de l'apprentissage adopté par le gouvernement, **l'aide financière de 8000 €** pour les entreprises qui embauchent des apprentis majeurs est prolongée, pour tout contrat conclu avant le 31 décembre 2022.